



Neuilly le 30 avril 2011

Monsieur le Maire  
Hôtel de Ville  
96 avenue Achille Peretti  
92522 Neuilly-sur-Seine Cedex

Monsieur le Maire,

L'élection que vous avez emportée au conseil général montre votre forte implication dans la vie politique et nous ne doutons pas que cet engagement vise à un meilleur bien-être de la vie des habitants de Neuilly.

Au-delà du projet d'enfouissement de la RN13 que vous menez avec efficacité depuis 2008, 2 sujets nous semblent essentiels pour la vie des Neuilléens ces prochaines années et guident ce courrier :

Comme vous l'avez indiqué vous-même, lors de votre dernière campagne, « nous sommes en pleine réforme territoriale ... les communes doivent se positionner dans des **structures intercommunales** ». La réforme qui se met en place est effectivement de la plus haute importance et va générer de profonds changements. L'intercommunalité en est un point essentiel et les schémas de regroupement doivent être « approuvés » d'ici la fin de cette année. Il s'agit là d'un sujet susceptible de modifier largement la vie des Neuilléens et pourtant, alors que les autres communes du département ont, pour la plupart, déjà organisé ces regroupements, aucune information, aucune concertation sur ce sujet n'a été réalisée dans notre ville.

Nous ne doutons pas que plusieurs hypothèses ont d'ores et déjà été envisagées et nous souhaiterions les connaître.

De plus, nous ne pouvons que revenir sur le sujet des **logements sociaux** dont la pénurie est, hélas, une des caractéristiques de Neuilly.

Nous avons noté les efforts de clarification faits quant à leur gestion depuis votre arrivée à la mairie et vous en sommes reconnaissants. C'est pourquoi nous ne doutons pas que vous accepterez de nous communiquer la liste du parc de logements actuels, en précisant pour chacun la catégorie à laquelle ils appartiennent, ainsi que le nombre de dossiers en attente.

Nous savons que vous recherchez des solutions pour augmenter ce parc de logements dans une ville fortement urbanisée, c'est pourquoi, à l'heure où le PLU arrive dans sa dernière phase, nous vous demandons instamment que soit inscrite dans celui-ci l'obligation, pour toute nouvelle construction ou toute rénovation d'immeuble de la ville, d'affecter 30% de ces logements au parc social. Il s'agit là d'une des rares solutions qui, au-delà d'affranchir Neuilly de son image de mauvais élève de la classe et de « ghetto pour riches », permettrait aux nombreux habitants aux revenus modestes, de se loger décemment.

C'est au prix de telles mesures que vous permettrez à Neuilly d'être une ville moderne, dynamique et agréable à vivre.

Nous souhaiterions un courrier de votre part nous précisant votre position sur ces sujets.

Nous vous remercions de l'intérêt que vous porterez à notre demande et à l'esprit qui la sous tend, et vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Pour la section PS de Neuilly  
Marie Brannens  
Secrétaire de la section